



République Française
Département de Loir-et-Cher
Commune de Chailles

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

- 9 JUIN 2026

ID : 041-214100323-20260609-DEC2026_032-DE

DÉCISION DU MAIRE
N°2026-032

MARCHÉS PUBLICS
Aménagement du Parc du Cosson
Marché de travaux référencé MP2025-01 : modification n°02 d'exécution de ce marché

Le Maire de la Commune de Chailles

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-22,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°41 032 022 bis / 2026 – 5.4 du 11 mai 2026 portant délégations du Conseil Municipal au Maire et notamment l'article 1-4° autorisant ce dernier à « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* »,

Vu la Décision du Maire n°2025-023 du 18/06/2025 portant « aménagement du Parc du Cosson – Marché de travaux référencé MP2025-01 : Attribution »,

Vu la Décision du Maire n°2026-009 du 13/02/2026 portant «Marché de travaux référencé MP2025.01- modification n°01 en cours d'exécution de ce marché et affermissement de la Tranche Optionnelle »,

Vu la délibération n°041 032 015/2026 – 7.1 du 09/03/2026 portant vote du Budget Primitif principal – Exercice 2026,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} –

Pour les travaux d'aménagement du Parc du Cosson référencé MP2025-01 d'approuver la modification n°02 en cours d'exécution de ce marché de travaux, ainsi qu'il suit :

LOT 1 « VRD – Éclairage » :

Par EUROVIA CENTRE LOIRE 41000 BLOIS

Nouveau montant du marché – Tranche Ferme : 335 862,10€ HT (soit 403 034,52€ TTC) en remplacement de 330 037,60€ HT (soit 396 045,12€ TTC). Soit une hausse de 4,55% du prix initial du marché.

Pour rappel, le montant initial du marché avant la 1^{ère} modification du 13/02/2026 était de 321 236,00€ HT (soit 385 483,20€ TTC).

LOT 2 « Plantations / Aire de jeux » :

Par SA J.RICHARD 45100 ORLÉANS

Nouveau montant du marché - Tranche Ferme : 160 908,53€ HT (soit 193 090,24€ TTC) en remplacement de 152 526,11€ HT (soit 183 031,33€ TTC). Soit une hausse de 5,49% du prix initial du marché.

LOT 3 « Menuiseries extérieures bois » :

Par ATELIER BOSCO 37320 ESVRES-SUR-INDRE

Nouveau montant du marché – Tranche Ferme : 144 790,00€ HT (soit 173 748,00€ TTC) en remplacement de 138 898,00€ HT (soit 166 677,60€ TTC). Soit une hausse de 4,24% du prix initial du marché pour cette Tranche Ferme.

Nouveau montant du marché – Tranche Optionnelle n°1 : 35 697,00€ HT (soit 42 836,40€ TTC) en remplacement de 34 927,00€ HT (soit 41 912,00€ TTC). Soit une hausse de 13,64% du prix initial du marché pour cette Tranche Optionnelle.

Pour rappel, le montant initial du marché avant la 1^{ère} modification du 13/02/2026 était de 31 410,00€ HT (soit 37 962,00€ TTC)

ARTICLE 2 -

La présente décision sera transcrite au registre des décisions du maire, une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher,
- Monsieur le Trésorier de Romorantin-Lanthenay

ARTICLE 3 -

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Chailles, le 08/06/2026



Le Maire,

Florent MARMAGNE

*Certifié exécutoire compte tenu de la
publication ou de l'affichage le 08/06/2026
Le Maire, Florent MARMAGNE*

